

PLAN D' ACTIONS

2023 - 2025

Annexe du contrat de développement touristique

FICHE PROJET 1 :

Développer et organiser un réseau d'aires de servicesPage 3

FICHE PROJET 2 :

Renforcer, diversifier et qualifier l'offre d'hébergements touristiquesPage 8

FICHE PROJET 3 :

Améliorer l'accueil des camping-cars et des vansPage 13

FICHE PROJET 4 :

Développer et structurer les activités de pleine naturePage 19

FICHE PROJET 5 :

Valoriser le patrimoine archéologiquePage 26

FICHE PROJET 6 :

Promouvoir et valoriser une Bretagne insoupçonnéePage 32

FICHE PROJET

n°1

Développer et organiser un réseau d'aires de services

AMBITION

Offrir l'intégralité des services nécessaires aux touristes pour leur faire vivre une expérience positive en Cœur de Bretagne.

PITCH PROJET SIMPLIFIÉ

La Destination souhaite structurer et développer un réseau d'aires de services en inventant un concept intégré à l'environnement naturel du territoire, à proximité des itinéraires et des sites à forte fréquentation touristique.

Ces aires doivent être des espaces structurés qui proposent :

- Des services de première nécessité : wc, sanitaires, point d'eau...
- Des services complémentaires : aire de pique-nique, offre de restauration, réparation et location de vélo, recharge VAE, barre d'attache pour chevaux...
- Une offre d'information sur les itinéraires, les sites à visiter, les patrimoines à proximité des itinéraires...

Ces aires peuvent être des points d'ancrage offrant la possibilité de «raconter le territoire».

Les aires peuvent être implantées dans des endroits insoupçonnés, peu connus pour inciter à la découverte.

Elles pourront se matérialiser de différentes manières :

- Des aires en pleine nature avec des aménagements publics en symbiose avec l'environnement
- Des aires privées au sein de tiers lieux, sur des sites touristiques, chez des hébergeurs, restaurateurs, habitants de manière à favoriser l'interaction entre locaux et touristes...

PITCH PROJET DÉTAILLÉ

Saviez-vous que

La crise du Covid-19 a accentué la tendance à un tourisme vert, plus durable et éloigné des zones sur-fréquentées. Ce besoin de reconnexion à la nature se traduit notamment par l'augmentation de la fréquentation sur les itinéraires bretons vélo routes voies vertes.

Sur notre territoire

La Destination Cœur de Bretagne accueille de plus en plus d'itinérants mais pas ne propose pas suffisamment de services.

Il est aujourd'hui difficile pour les itinérants d'avoir accès à une offre de restauration tous les jours, à toute heure.

L'identité, l'histoire, les patrimoines du territoire ne sont pas suffisamment traversés en itinérance via les véloroutes / voies vertes, les itinéraires pédestres (GR, GRP...)... L'objectif serait de mieux raconter le territoire en utilisant notamment les aires de services comme vecteur de diffusion d'informations.

Imaginé selon les modalités

Ce projet a vocation à structurer des points stratégiques publics et privés pour offrir une diversité de services (restauration, point d'eau, wc, recharge VAE...).

Ces aires de services ont aussi vocation à être des repères, à formaliser des points de départs pour les personnes s'engageant sur un séjour en itinérance. Cela implique d'avoir un système d'information fournissant des explications sur l'itinéraire, les services, l'offre touristique, les patrimoines...

Ces aires doivent permettre de transmettre les valeurs de la Destination, son histoire, ses spécificités. Cela peut passer soit par des outils d'information, d'interprétation mais aussi via la rencontre avec des locaux qui sont les meilleurs ambassadeurs du territoire.

Au-delà du côté pratique, la volonté est de créer des aires de services chaleureuses et accueillantes qui favorisent la rencontre entre les touristes mais aussi avec les locaux. L'aménagement paysager contribuera à rendre le lieu agréable.

Permettrait de

La structuration d'un réseau d'aires de services permettra d'améliorer l'expérience clients en offrant un panel de services adaptés à leurs attentes et en permettant une découverte «éclairée» de la Destination.

MODÈLE(S) DE DÉPLOIEMENT ENVISAGEABLE(S)

Nature du projet

Il s'agit d'un projet d'aménagement, équipement / infrastructure, services.

Rôle de la collectivité

Les aires de services publiques nécessitent une emprise foncière sur le domaine public. Cela impliquera une responsabilité de la collectivité. Elle aura la charge d'assurer la gestion et l'entretien des installations.

Il est aussi possible d'avoir des aires privées : chez des professionnels, chez des habitants.

Attractivité du projet

La Destination Cœur de Bretagne est l'une de celle qui offre le plus de km sur des itinéraires sécurisés sur site propre. En renforçant les services il sera possible d'augmenter la fréquentation et d'améliorer la notoriété des itinéraires.

Plus les itinéraires seront fréquentés plus le territoire sera attractif pour des investisseurs qui souhaitent développer des activités d'hébergement, de restauration...

Des solutions existent déjà sur le territoire et en dehors mais il est possible de renforcer le côté innovant en réfléchissant à des installations mieux intégrées dans les paysages de la destination (faire appel à des designers, architectes, paysagistes, professionnels de la bioluminescence...)

SYNTHÈSE DES MODÈLES DE DÉPLOIEMENT POTENTIELS

- Option 1 : aire publique donc gestion publique
- Option 2 : aire privée avec gestion par un professionnel
- Option 3 : aire privée chez un habitant

VALEUR D'EXPÉRIENCE

Ce projet a une dimension multi-usages car il permet de capitaliser sur des points stratégiques pour offrir une diversité de services (restauration, point d'eau, wc, recharge VAE...).

Ces aires de services ont aussi vocation à être des repères, à formaliser des points de départs pour les personnes s'engageant sur un séjour en itinérance. Cela implique d'avoir un système d'information fournissant des explications sur l'itinéraire, les services, l'offre touristique...

Ces aires pourraient proposer des systèmes de location de vélos (type vélib).

Au delà du côté pratique, la volonté est de créer des aires de services chaleureuses et accueillantes qui favorisent la rencontre entre les touristes mais aussi avec les locaux.

L'aménagement paysager contribuera à rendre le lieu agréable.

Ce projet répond aux besoins émotionnels suivants :

- Etre en phase avec la nature
- Avoir un impact positif
- Voyager responsable

VALEUR IDENTITAIRE, DE SINGULARITÉ ET DE DIFFÉRENCIATION

Ces aires sont dans la mesure du possible intégrées dans l'environnement, en connexion avec l'existant (bâti et acteurs locaux). Les aménagements doivent être réalisés en symbiose avec l'environnement. L'utilisation de ressources et de matériaux locaux sera privilégiée.

Ces aires peuvent être des points d'ancrage offrant la possibilité de « raconter le territoire ». De cette manière cela singularise l'aire de services par rapport à ce qui peut être développé ailleurs avec notamment la mise en avant des patrimoines spécifiques et de l'identité de la Destination.

Ces aires peuvent être implantées dans des endroits insoupçonnés, peu connus pour inciter à la découverte.

Plus il y aura de services plus il sera possible d'attirer des personnes extérieures à la Destination. La qualité de l'expérience sera renforcée ce qui permettra d'avoir un meilleur retour client, d'améliorer l'image de la Destination et de la positionner comme une destination accueillante et adaptée aux clientèles itinérantes notamment.

VALEUR SOCIÉTALE

A ce jour il n'y a pas de dynamique impliquant des habitants dans ce type de projet.

L'ambition est d'y remédier en développant un réseau d'habitants vivant à proximité des itinéraires et qui pourraient proposer des points d'accueil chaleureux avec une offre de services (recharge en eau, information, récupération des déchets...). Ceux-ci seraient complémentaires aux aires de services.

Des associations d'usagers pourront être sollicitées pour recueillir leurs avis sur les services nécessaires et les zones d'implantation.

Les associations pourraient intervenir pour proposer des animations sur les aires de services (initiation danses bretonnes, valorisation culture bretonne, animation pêche...).

Des artistes locaux pourraient profiter des ces lieux pour exposer leur travail.

Les habitants peuvent être utilisateurs de ces aires de services.

Les installations devront dans la mesure du possible être accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les services proposés seront en grande partie gratuits.

Bien-être des collaborateurs

Une attention particulière sera portée aux équipements afin que ceux-ci soient faciles à entretenir.

Il conviendra de proposer des conditions d'accueil agréables pour les personnes qui interviendront sur les aires (food-truck, associations...)

VALEUR ENVIRONNEMENTALE

Biodiversité et paysages

L'objectif est d'orienter les visiteurs vers des espaces aménagés afin de ne pas impacter des espaces naturels préservés et ne pas perturber la faune et la flore.

Les utilisateurs seront sensibilisés à l'intérêt de la préservation des lieux et aux éco-gestes.

L'objectif est d'utiliser des installations existantes mais il est possible d'en créer de nouvelles ce qui impliquera une emprise foncière. Les installations seront légères et facilement démontables.

La volonté est d'avoir des aires végétalisées.

Climat, énergie et eau

Les aires de services pourront proposer des points d'eau et des sanitaires.

Des messages de sensibilisation sur la ressource en eau pourront être affichés.

Des solutions seront étudiées pour que les aires soient autonomes en énergie (panneaux solaires...).

Ce projet encourage en partie la découverte du territoire via les mobilités douces. L'objectif est de moins utiliser les véhicules personnels afin de diminuer l'empreinte carbone.

Les aires de services devront proposer des solutions pour que les touristes puissent faire une halte à l'abri de la pluie, à l'ombre...

Circularité, fonctionnalité et sobriété

Volonté d'utiliser des ressources et des matériaux locaux pour la réalisation d'installations éco-responsables.

Ces aires devront sensibiliser les utilisateurs sur la gestion des déchets. Si des poubelles sont installées un système de tri sera exigé.

Il est possible de prévoir sur ces aires un espace pour le compost.

Dans les endroits où il n'y aura pas de poubelles il sera indiqué où en trouver.

Si les installations ne servent plus, elles pourront être démontées, déplacées et installées à un autre endroit.

VALEUR ÉCONOMIQUE

Valeur économique du projet

Ce projet n'a pas vocation à générer beaucoup d'argent en direct.

Une partie des installations seront accessibles gratuitement : bancs, tables de pique nique, wc...

Les retombées économiques peuvent découler de services annexes : présence d'un food truck, commerces locaux à proximité de l'aire, casiers de produits locaux, location de vélos, portage de bagages, navettes...

Valeur économique générée sur l'écosystème

La structuration d'aires de services peut engendrer des retombées économiques pour des prestataires qui proposent des services à proximité : présence d'un food truck, commerces locaux, artisans, producteurs de produits locaux, location de vélos, portage de bagages, navettes...

PLAN D’ACTIONS

	1er semestre 2023					2ème semestre 2023					1er semestre 2024					2ème semestre 2024					1er semestre 2025					2ème semestre 2025				
TÂCHE																														
Fiche projet 1 : Développer et organiser un réseau d'aires de services																														
Evaluation des projets déjà accompagnés																														
Actualisation du schéma des aires de services le long des VVV et identification aménagements																														
Accompagnement des projets d'aires inscrites dans le schéma des aires VVV																														
Information sur la signalétique à transmettre aux communes / EPCI																														
Identification de zones d'implantation de nouvelles aires à proximité itinéraires pédestres, sites incontournables																														
Poursuite accompagnement déploiement projets aires de services																														
Conceptualisation / design nouvelles aires																														
Déploiement d'un réseau d'ambassadeurs et apporteurs de services																														
Réflexion sur les solutions de restauration sur les aires de services																														
Création d'outils d'interprétation afin de raconter le territoire, mettre en valeur les patrimoines et l'identité de la Destination																														
Promotion, valorisation des aires de services																														

FICHE PROJET

n°2

Renforcer, diversifier et qualifier l'offre d'hébergements touristiques

AMBITION :

Développer une offre d'hébergement diversifiée, de qualité et insoupçonnée dans un environnement préservé.

PITCH PROJET SIMPLIFIÉ

L'offre d'hébergement sur la destination Cœur de Bretagne est insuffisante : manque de diversité, qualité insuffisante. Cela est notamment problématique pour développer le tourisme en itinérance. Plus globalement le développement de l'offre d'hébergement permettra le développement de l'activité touristique en Cœur de Bretagne.

L'objectif est d'inciter les porteurs de projets publics et privés à intégrer dans leur projet d'hébergement les valeurs et l'identité de la destination afin de proposer des offres touristiques uniques et mémorables.

Au-delà d'un simple hébergement, une des ambitions est de développer des lieux de rencontre entre les associations, les habitants et les touristes.

PITCH PROJET DÉTAILLÉ

Saviez-vous que

Comme les chiffres le confirment, la fréquentation touristique est en hausse en Bretagne. Avec plus de 117 millions de nuitées touristiques réalisées, l'année 2022 fait désormais figure d'année exceptionnelle pour le tourisme en Bretagne avec une fréquentation supérieure de 6 % à son niveau d'avant crise.

Par ailleurs, depuis la crise Covid-19, les séjours en itinérance en vélo ont tendance aussi à se développer ce qui entraîne une augmentation de la fréquentation des cyclotouristes sur les itinéraires.

La tendance à un tourisme vert, plus durable et éloigné des zones sur-fréquentées s'est accentuée.

Sur notre territoire

La Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh est la Destination sur laquelle il y a le moins de lits touristiques marchands en Bretagne.

L'offre en matière d'hébergements à la nuitée est insuffisante.

Il est également constaté un manque de diversité et de qualité des hébergements sur la Destination.

Les hébergements de grande capacité propices à l'accueil de groupes sont insuffisants.

Sans une offre d'hébergement qualitative et suffisante, il est difficile pour la Destination Cœur de Bretagne d'être attractive pour attirer pour des courts, moyens et longs séjours des touristes.

Ce manque d'hébergements est aussi problématique pour les agences receptrices des séjours packagés sur le territoire.

Imaginé selon les modalités

Le projet prendra en compte une diversité de paramètres.

Tout d'abord il vise à soutenir la création / réhabilitation d'hébergements :

- Dans du patrimoine ancien qui raconte l'histoire de la destination
- Et/ou à proximité d'un grand itinéraire, ou d'un site de pratique multi-activités (minimum 3)
- Et/ou à proximité d'un site incontournable

Afin de répondre aux attentes des clientèles itinérantes, les projets soutenus devront développer l'accueil à la nuitée (obligatoire pour les hébergements à proximité d'itinéraires vélo/rando/trail).

- Si l'hébergement est à proximité d'un itinéraire vélo/rando/trail, l'accueil doit être adapté à cette cible (Accueil Vélo, Accueil Trail, etc. = labélisation obligatoire).

Si l'hébergement est à proximité d'un site incontournable, des solutions de mobilités douces seront envisagées pour accéder aux sites.

Le projet intègre les 3 clés de développement à savoir :

- Symbiose : l'hébergement travaille en connexion avec l'écosystème d'acteurs locaux (ex. guide, sylvothérapie, professionnels du bien-être, producteurs locaux...), il peut devenir un lieu de rencontre pour les habitants (auberge du voyageur, tiers-lieu). L'offre favorise la symbiose entre le patrimoine ancien, la modernité et la nature.
- Organique : le projet utilise des ressources locales, favorise la végétalisation des sites. Le fait de jouer avec la nature pour créer des aménagements organiques (intérieurs ou extérieurs) sera une véritable plus-value.
- Insoupçonné : les hébergements devront proposer une dimension de surprise et d'inattendu en capitalisant sur des éléments insoupçonnés du territoire.

Permettrait de

Grâce à ce projet, il sera possible de :

- De mieux accueillir les touristes et d'augmenter la fréquentation en Cœur de Bretagne. Faire dormir les touristes dans de bonnes conditions, offrir des expériences mémorables qui reflètent l'identité du territoire.
- Trouver des alternatives à la pratique du bivouac sauvage qui entraîne des conséquences négatives sur les milieux naturels.

Via la diversité des types d'hébergements accompagnés l'objectif est de pouvoir les rendre financièrement accessibles à tous.

MODÈLE(S) DE DÉPLOIEMENT ENVISAGEABLE(S)

Nature du projet

Il s'agit d'un projet d'aménagement, d'équipement, d'infrastructure et d'offres de services.

Rôle de la collectivité

Le projet peut avoir une emprise foncière publique et engager une collectivité si le porteur de projet est public. Si la collectivité n'est pas porteur de projet elle peut toutefois conditionner ses aides pour inciter la prise en compte

de critères reflétant ses valeurs (transitions, valeurs environnementale et sociale).

Attractivité du projet

Le projet peut intéresser des investisseurs, des réseaux d'artisans et de la low-tech.

Le territoire bénéficie d'une image positive dû à son cadre préservé qui répond à des attentes en matière de préservation de l'environnement.

Le territoire a plusieurs atouts : foncier attractif financièrement, pas de saturation de l'offre, fort potentiel de développement.

Le projet peut intéresser des hébergeurs déjà installés qui souhaitent développer la qualité de leur offre et de mieux l'intégrer au territoire tout en tenant compte des attentes des touristes.

Le projet est aussi intéressant pour des prestataires d'activités qui souhaitent développer de l'hébergement (base nautique, ferme pédagogique).

SYNTHÈSE DES MODÈLES DE DÉPLOIEMENT POTENTIELS

Portage 100% public ou 100% privé, voire partenariat public/privé.

VALEUR D'EXPÉRIENCE

Le projet va au-delà de la simple problématique de l'hébergement. Il prend également en considération :

- La restauration
- Les activités
- L'itinérance et la mobilité

Le projet permet de vivre une expérience authentique, loin des flux, de rencontrer et s'enrichir d'autres cultures, de vivre le territoire comme ceux qui l'habitent et de voyager de manière responsable...

VALEUR IDENTITAIRE, DE SINGULARITÉ ET DE DIFFÉRENCIATION

Dans ce projet, l'identité de la Destination est déclinée à travers le bâti, la rénovation, le mobilier, l'utilisation de ressources locales.

L'objectif est que les hébergements soient porteurs de l'identité du territoire et racontent une histoire.

Les lieux doivent mettre en valeur la nature en revégétalisant les espaces et en s'inspirant des éléments naturels du territoire (chaos, granit, forêt...).

L'une des volontés du projet est de s'appuyer sur des lieux valorisant la diversité du patrimoine de la Destination (bâti ferroviaire, anciennes gares, maisons éclusières, anciens bureaux de poste, corps de fermes, châteaux, manoirs..).

Le projet prendra en considération la clé de développement « organique » grâce à l'implication des locaux (habitants, associations...) dans les projets. Certains hébergements pourraient s'inspirer des auberges de voyageurs mais aussi des tiers lieux pour renforcer la connexion entre touristes et locaux.

La clé de développement « symbiose » sera perceptible grâce aux aménagements aussi bien intérieurs qu'extérieurs.

VALEUR SOCIÉTALE

Inclusion des habitant.e.s

Plusieurs dynamiques sont présentes sur la Destination et peuvent bénéficier au projet.

Il y a en effet de nombreuses associations investies dans le domaine du patrimoine et qui peuvent être associées aux réflexions pour mettre en valeur le patrimoine du territoire dans les projets d'aménagement (fermoirs, ardoisières...).

Certains hébergements pourraient s'inspirer des auberges de voyageurs mais aussi des tiers lieux pour renforcer la connexion entre touristes et locaux.

Des temps de rencontre pourraient être organisés lors d'activités, d'événements, des salles pourraient être mises à disposition...

Si les hébergements possèdent une partie bar / restaurant ces lieux apporteront une ouverture sur la clientèle locale également.

Par ailleurs, un hébergement touristique contribue à la vie du bourg.

Inclusion de l'ensemble des profils

La Destination souhaite favoriser la diversité d'hébergements sur son territoire afin d'avoir des offres accessibles aux personnes en situation de handicap.

La diversité des offres est aussi une manière d'avoir un large panel de tarifs en fonction de la gamme de confort. Par ailleurs, des tarifications saisonnières pourront être appliquées.

Bien-être des collaborateurs

Le cadre de travail est agréable car le projet a une forte valeur environnementale et sociétale. S'il y a une bonne réflexion du modèle économique, des contrats pérennes et dignes pourront être créés/proposés. La problématique du logement des saisonniers et du personnel est prise en compte et une solution est proposée dans la mesure du possible (ex. logement sur place pour un veilleur de nuit).

Ces efforts permettront la sécurisation du développement de l'activité et contribuera à la notoriété de l'établissement lors de recrutements futurs.

VALEUR ENVIRONNEMENTALE

Biodiversité et paysages

Le projet peut contribuer à désengorger le littoral en proposant des solutions d'hébergements de qualité sur un territoire qui est moins sous tension. Les hébergements développés devront à minima avoir un impact neutre sur l'environnement.

Le projet implique une emprise foncière existante ou nouvelle. La priorité est mise sur le foncier existant en favorisant la réhabilitation de bâtis (gare, manoir, corps de ferme, maison éclusière...).

En plus de la partie hébergement, il est possible de développer activités annexes (permaculture, agroécologie...).

Les aménagements devront favoriser le verdissement des lieux extérieurs et utiliser des ressources locales, matériaux biosourcés, intégration de la bioluminescence...

Climat, énergie et eau

Dans chaque projet d'hébergement, il sera obligatoire d'intégrer des mesures permettant de limiter la consommation d'eau. Dans la mesure du possible il conviendra de récupérer et d'utiliser l'eau de pluie pour certains usages (arrosage potagers, plantes...).

Les projets devront avoir un impact le plus neutre possible sur le climat.

Le porteur de projet devra mettre en œuvre des solutions pour limiter son empreinte carbone : utilisation d'énergies renouvelables, systèmes d'économie d'énergie, proposition de solutions en déplacement doux une fois le client sur place...

Ce projet peut être impacté par le réchauffement climatique (canicules, inondations...). Cela implique une réflexion sur les lieux d'implantation des hébergements.

Le territoire est aussi amené à subir une plus forte pression humaine avec le climat.

Circularité, fonctionnalité et sobriété

Le projet nécessite des matériaux pour sa mise en œuvre : utilisation des ressources locales et de matériaux issus du réemploi. Le projet crée des déchets qui pourront être réutilisés (ex. compost pour le jardin, le potager...).

Pour les hébergements légers, des matériaux peuvent être réutilisés lors de la fin du vie du projet.

S'il s'agit de bâtiments en dur, ceux-ci peuvent être utilisés pour d'autres projets/activités ou vendus.

VALEUR ÉCONOMIQUE

Valeur économique du projet

Le projet génère des revenus grâce aux recettes des ventes de nuitées et les prestations annexes (restauration, location, activité...).

Valeur économique générée sur l'écosystème

Le projet contribue au dynamisme d'une commune, d'un bourg et favorise les retombées économiques dans les commerces locaux (restaurants, bars, épicerie, activités etc.). Des retombées sont possibles pour d'autres partenaires : producteurs locaux, blanchisserie, prestataires de services et d'activités...

PLAN D' ACTIONS 2023-2025

	1er semestre 2023	2ème semestre 2023	1er semestre 2024	2ème semestre 2024	1er semestre 2025	2ème semestre 2025
Fiche projet 2 : Renforcer, diversifier et qualifier l'offre d'hébergements touristiques						
Evaluation AAP						
Guide accompagnement des porteurs de projets						
Rédaction AAP						
Accompagnement porteurs de projets						
Réflexion sur le patrimoine historique / emblématique de la Destination						
Réflexions sur l'encadrement, alternatives au bivouac						

FICHE PROJET

n°3

Améliorer l'accueil des camping-cars et des vans

AMBITION

- Remettre la nature et le vivant au cœur des aires pour offrir des conditions d'accueil optimales.
- Rendre le plus invisible possible ces véhicules.
- Diminuer les conflits habitants/touristes.

PORTEUR DE PROJET

Public (camping municipal, aire de services...) ou privé (producteur exploitant, camping privé etc.)

PITCH PROJET SIMPLIFIÉ

Proposer une offre innovante d'accueil pour les camping-caristes et vanlifers en réinventant le concept d'aires d'accueil / de services notamment via des aménagements paysagers innovants et insoupçonnés. Ce projet s'appuie sur :

- le réaménagement des campings municipaux qui ne sont plus forcément utilisés,
- la revégétalisation d'aires existantes,
- la création de nouvelles aires, notamment de petites capacités pour répondre aux attentes des vanlifers.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- rendre invisible les véhicules et diminuer la pollution visuelle en général,
- remettre la nature et le vivant au cœur des aires,
- aménager un lieu de convivialité commun avec un aménagement léger démontable, accessible à la fois aux touristes et aux habitants/asso.
- proposer des solutions de mobilité douce pour permettre aux CC/vans de se déplacer sans leur véhicule sur une partie de leur séjour. Cela pourra se faire en renforçant les liens avec les services de location de vélos par exemple, en aménageant des chemins sécurisés entre les aires et les bourgs / sites d'activités...

PITCH PROJET DÉTAILLÉ

Saviez-vous que

L'engouement pour les vacances en liberté, itinérantes, en camping-car, fourgon aménagé ou van ne fait plus débat. Dès les premiers beaux jours, ces véhicules sont sur les routes et stationnent pour une nuit, ou plus, dans

des campings, sur des aires aménagées ou de manière sauvage.

Cette nouvelle manière de voyager génère des problématiques en matière de conflits d'usage avec les locaux...

Les vacances en camping-cars et en vans ne reflètent pas un modèle de tourisme durable. Toutefois force est de constater que ces véhicules sont déjà présents sur le territoire et que la fréquentation s'accroît. C'est pourquoi il faut optimiser les conditions d'accueil et favoriser dans la mesure du possible des alternatives plus durables pour ces clientèles.

Par ailleurs, celles-ci sont aussi génératrices de retombées économiques non négligeables pour le territoire.

Sur notre territoire

La présence de ces véhicules sur les territoires y compris en Coeur de Bretagne n'est pas sans soulever un certain nombre de problématiques, aussi bien en termes de cohabitation avec les résidents et autres visiteurs, qu'en termes d'infrastructures d'accueil à déployer, de flux à gérer, d'espaces à préserver.

Il y a aussi des problématiques de surfréquentation et de stationnement sauvage en centre Bretagne. Exemples : Huelgoat, les Monts d'Arrée.

Les aires de services proposées, très bitumées, ne répondent pas aux aspirations des vanlifers qui vont sur des lieux non autorisés.

Ces aires bitumées ne reflètent pas l'image du territoire qui a un positionnement très centré sur la nature et qui souhaite offrir des prestations insoupçonnées que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Faute de propositions à la hauteur du positionnement de la Destination, les vanlifers en quête de quiétude, de solitude, d'immersion dans la nature privilégient le stationnement sauvage.

La destination manque d'une offre alternative attractive pour ces publics.

Par ailleurs, certaines aires ont atteint leur capacité maximale d'accueil et ne sont plus suffisantes à certaines périodes de l'année.

Le projet imaginé selon les modalités

Le projet prendra en considération une diversité de paramètres :

- L'aménagement des aires avec des ressources et savoir-faire locaux de manière à proposer des lieux atypiques qui s'inspirent de la nature et qui s'intègrent dans le paysage (ambiance chemins creux, tisser des éléments naturels pour faire des brises-vues, plessage).
- La volonté d'avoir un impact écologique le plus neutre possible en remettant la nature et le vivant au cœur de aires
- Le développement d'espaces de convivialité pour favoriser la rencontre entre touristes mais aussi avec les locaux.

Permettrait de

Grâce à ce projet, il sera possible de :

- Proposer des aires à l'image du positionnement et de l'identité de la Destination Coeur de Bretagne (en immersion dans la nature, insoupçonnées, conviviales...)
- Rendre plus invisibles les véhicules.
- Rendre plus attractive l'offre pour les camping-caristes et vanlifers
- Mieux accueillir ces clientèles et mieux les répartir sur le territoire pour éviter les concentrations trop fortes sur certains secteurs et limiter les conflits d'usages.

MODÈLE(S) DE DÉPLOIEMENT ENVISAGEABLE(S)

Nature du projet

Aménagements / infrastructures / services. Le projet nécessite de l'innovation.

Rôle de la collectivité

Le projet peut-être sur domaine public (camping, aires de services CC existantes) ou privé (exploitants, fermiers...). L'occupation peut être temporaire ou permanente. La collectivité engage sa responsabilité sur la sécurisation des sites, l'aménagement, l'entretien... Dans la mesure où le projet est implanté dans un camping municipal, la commune peut conserver ou déléguer la gestion du site. Elle reste en charge de la mise œuvre du projet.

Attractivité du projet

Le projet peut être attractif pour un réseau d'acteurs en lien avec l'éco-construction, réseau de low tech ; un gestionnaire privé.

L'activité peut générer des revenus complémentaires pour un professionnel déjà installé (commerces de proximité, restaurateurs, agriculteurs...).

Le projet associe dans sa réflexion et sa mise en œuvre divers acteurs :

Les entreprises d'éco-construction, artisans, artistes, designers, sont associés pour la conception du projet et sa mise en œuvre.

Les producteurs, maraîchers, guides, conteurs, association pour l'animation des aires,

SYNTHÈSE DES MODÈLES DE DÉPLOIEMENT POTENTIELS

Portage public ou privé. Partenariat public et privé.

VALEUR D'EXPÉRIENCE

Le projet va au-delà d'une simple problématique de stationnement. Il prend également en considération les thématiques de la restauration (incitation à fréquenter les restaurants de la destination, proposition de solutions alternatives comme des casiers de produits locaux, des services de livraison de pain sur les aires excentrées des bourgs...)

La question de l'information est également primordiale. Les aires doivent permettre aux visiteurs de s'informer sur les commerces, services, activités... à proximité.

Dans la mesure du possible, il conviendra de trouver des solutions de mobilité douce pour permettre aux CC/ vans de se déplacer sans leur véhicule sur une partie de leur séjour. Cela pourra se faire en renforçant les liens avec les services de location de vélos par exemple, en aménageant des chemins sécurisés entre les aires et les bourgs / sites d'activités...

Ce projet répond aux besoins suivants :

- Se loger,
- Se restaurer,
- Avoir accès à des services de première nécessité.

Il répond aussi aux besoins émotionnels suivants :

- Être en phase avec soi-même
- Vivre des expériences authentiques, loin des flux.
- Rencontrer l'autre (suivant l'emplacement du lieu ex. : dans une ferme)
- Vivre des moments simples

- Se créer des souvenirs via des petites et grandes expériences
- Besoin de changer d'univers, changer d'air ; sortir du cadre
- Ré-apprendre à se laisser surprendre.

VALEUR IDENTITAIRE, DE SINGULARITÉ ET DE DIFFÉRENCIATION

Symbiose : ce projet vise une meilleure intégration des aires dans la nature en travaillant sur la dissimulation du CC/van dans des éléments naturels (rendre les véhicules invisibles, limiter la pollution visuelle). Pour ce faire, les ressources locales seront utilisées pour la conception. Les aménagements seront imaginés avec des designers / artisans / artistes locaux. La volonté est de remettre la nature et l'humain au centre du projet.

Ce concept n'existe pas encore et est une opportunité pour réinventer les campings existants. La DT est déjà attractive pour les CC/Vans. Les aménagements permettraient de se différencier, d'éviter le stationnement sauvage, d'améliorer l'accueil en proposant un concept innovant.

VALEUR SOCIÉTALE

Inclusion des habitant.e.s

Des accueils à la ferme via le réseau France Passion se font déjà mais l'offre est très restreinte sur la Destination. Il est possible d'inclure des locaux sur la partie conception des aménagements afin que ceux-ci soient le plus harmonieux possibles.

Exemple : personnes ayant des connaissances sur le montage de murs avec des techniques ancestrales, techniques de « plessage »...

La sollicitation des compétences locales tant en termes de conception que de mise en œuvre sera privilégiée pour apporter une vraie plus-value au projet.

La communication avec les locaux sur les aménagements réalisés pour accueillir les CC/vans semble primordiale afin de favoriser un meilleur accueil et désamorcer certains conflits.

Exemple de ressources locales : arboretum d'Huelgoat, chantiers participatifs, paysagistes, artisans, designers...

Inclusion de l'ensemble des profils

L'aire pourrait être accessible à tous y compris aux locaux, notamment l'espace de convivialité qui a pour objectifs d'accueillir des animations (en lien avec les associations, guides, producteurs locaux...) mais aussi des aménagements tels que des tables de pique-nique, des cuisines ouvertes, des barbecues...

Les aménagements seront pensés pour accueillir les personnes en situation de handicap.

Concernant l'accessibilité tarifaire, un tarif abordable sera favorisé pour la nuitée.

Concernant l'utilisation de l'espace de convivialité, celui-ci pourrait être accessible gratuitement.

Bien-être des collaborateur.trice.s

Afin de favoriser le bien-être des collaborateurs ce projet implique de prévoir des solutions faciles pour l'entretien des espaces.

Il convient de réfléchir à la gestion des aires de manière à éviter les situations de précarité (emploi, logement...). La gestion pourrait être confiée à des personnes déjà installées sur le territoire et qui ont besoin d'une activité complémentaire pour sécuriser leurs revenus et leur activité.

VALEUR ENVIRONNEMENTALE

Biodiversité et paysages

Pour limiter l'impact du projet sur le milieu, les aires devront être aménagées sur du foncier existant et déjà artificialisé. Ce projet vise la reconquête de la biodiversité et le renforcement

L'emprise foncière est pérenne et déjà existante ou nouvelle ? Elle peut être revalorisée : désartificialisation des sols, renaturation des espaces (aires bitumées...)

Pour compenser l'impact il est aussi envisageable d'utiliser ses aires pour développer des potagers / jardins partagés.

Climat, énergie et eau

La question de la gestion de l'eau est prise en compte. Les aménagements paysagers pourraient se faire à partir d'essences d'arbres endémiques qui ne nécessitent pas d'arrosage supplémentaire / conséquent.

Si des sanitaires sont présents sur les aires, des boutons poussoirs pourraient être installés dans les douches, les bacs à vaisselle ainsi que des minuteurs.

L'installation de récupérateurs d'eau sera encouragée pour l'arrosage des espaces verts.

Une étude particulière pourra être menée sur la question du retraitement des eaux grises afin de trouver des solutions innovantes.

Pour limiter l'impact de l'empreinte carbone, une réflexion sur les mobilités douces est indispensable afin de trouver des alternatives pour rejoindre les activités et services. Les camping-cars sont déjà présents sur la DT. La volonté n'est pas d'en accueillir plus mais mieux.

Ce projet peut être impacté par le réchauffement climatique (canicules, inondations...). Cela implique une réflexion sur les systèmes d'entretien et d'arrosage des espaces verts.

Le territoire est aussi amené à subir une plus forte pression humaine avec l'attraction de la Bretagne pour son climat.

Circularité, fonctionnalité et sobriété

Le projet nécessite des matériaux pour être mis en œuvre. Des matériaux biosourcés, des ressources locales... seront privilégiés pour la réalisation des installations.

Le projet pourra bénéficier des savoir-faire locaux mis en œuvre notamment par des artisans sensibilisés aux matériaux et techniques de l'éco-construction.

Le projet nécessite du bâti notamment pour les sanitaires et éventuellement le lieu de convivialité.

Les installations seront pensées de manière à ce qu'elles soient les plus légères possibles de manière à les désinstaller à la fin de vie du projet.

Un système de compost pourra être installé sur les aires et pourra être utilisé pour le potager / jardin partagé ou tout autre espace vert dans la commune.

VALEUR ÉCONOMIQUE

Valeur économique du projet

En fonction de l'offre proposée, les retombées économiques directes peuvent être plus ou moins importantes.

Différentes gammes d'aires peuvent être développées avec une application de tarifs différents en fonction des services et aménagements proposés.

C'est l'opportunité pour certaines communes de redonner vie à des espaces fonciers inutilisés et d'en dégager de nouvelles recettes. Cette nouvelle offre sera bénéfique pour les autres acteurs de la commune (commerces de proximité, sites de loisirs...).

Valeur économique générée sur l'écosystème

Par ailleurs, le projet impliquera des retombées économiques pour l'éco-système des commerces de proximité, restaurants, sites de loisirs, associations organisant des animations...

Si un potager est adossé au projet, celui-ci peut également être source de revenus par la vente des produits.

Envoyé en préfecture le 25/10/2023
Reçu en préfecture le 25/10/2023
Publié le
ID : 022-200067981-20231017-DEL2023_10_200-DE

PLAN D' ACTIONS 2023-2025

	1er semestre 2023	2ème semestre 2023	1er semestre 2024	2ème semestre 2024	1er semestre 2025	2ème semestre 2025
Fiche projet 3 : Améliorer l'accueil des camping-cars et des vans						
Etude comportements et attentes						
Enquêtes complémentaires auprès des CC / Vans en séjour sur la DT						
Etat des lieux						
Identification de zones d'implantation / des projets						
Mission juridique						
Elaboration de la stratégie d'accueil						
Lancement appels à projets pour sélections projets privés et publics						
Identification 2/3 projets expérimentaux						
Accompagnement et suivi des projets d'aménagements						
Renforcement accueil à la ferme, chez des privés...						

FICHE PROJET

n°4

Développer et structurer les activités de pleine nature

AMBITION :

Faire de la destination Cœur de Bretagne le meilleur terrain de jeu pour les activités de pleine nature en Bretagne.

PITCH PROJET SIMPLIFIÉ

La Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh est un territoire qui abrite des spots de pratique d'activités de pleine nature de grande qualité. Les paysages uniques et préservés de la Destination (chaos rocheux, rivières sauvages, petites montagnes, lacs...) permettent d'offrir des expériences incomparables et insoupçonnées.

Pour devenir le meilleur terrain de jeu des activités de pleine nature en Bretagne, la Destination Cœur de Bretagne se doit de proposer une diversité d'offres et une des prestations qualitatives et différenciantes du reste de la région.

Pour se faire, la Destination doit poursuivre le développement de son offre en termes d'activités, de parcours (trail, pêche, vélo, rando...), de services (location de matériel, hébergements, restauration) et d'infrastructures d'accueil.

Les activités de pleine nature sont configurées selon deux cas de figures :

- Certaines sont organisées autour de sites multi-pratiques sur lesquels sont présentes la plupart du temps des bases de loisirs de pleine nature
- Certaines peuvent être isolées et éloignées de structures d'accueil mais ont un intérêt touristique et / ou sportif.

Dans les deux cas il est nécessaire d'optimiser la structuration de l'offre et de renforcer les interactions entre les pratiques. Cela peut passer par des nouveaux aménagements, de nouvelles offres d'activités mais aussi de nouveaux modèles de fonctionnement.

Un autre élément à prendre en considération est la mise en réseau des acteurs des différentes activités pour favoriser l'interconnaissance des pratiques. Une meilleure connaissance des activités des uns et des autres pourra favoriser un meilleur partage de l'espace public/naturel et la possibilité de proposer des offres mixées. Cela permettra aussi de proposer des offres complémentaires entre elles et de toucher un public plus large.

Ce projet est en totale symbiose avec la nature. Il a vocation à valoriser et développer des sports doux qui n'utilisent pas d'énergie fossile et qui se pratiquent dans le respect de la nature environnante.

PITCH PROJET DÉTAILLÉ

Saviez-vous que

Le tourisme vert et le tourisme outdoor sont en plein essor en France.

La Bretagne est une destination attractive où de nombreuses activités outdoor sont pratiquées (vélo, nautisme...). 2000 km d'itinéraires vélo sont balisés, dont des itinéraires nationaux et européens renommés (Vélodyssée).

En 2018, 1,5 millions de cyclistes ont parcouru les véloroutes de Bretagne. Cette tendance est à la hausse d'année et année, notamment depuis la crise du COVID.

La pratique des sports et loisirs de nature est aujourd'hui pensée comme une véritable expérience qui intègre :

- La recherche du bien-être
- La quête de sens et d'actes engagés
- Le dépassement de soi
- La (re)connexion à la nature
- La mixité des pratiques (paddle & yoga, rando packraft...)
- La recherche d'expériences confortables et améliorées via l'inclusion des nouvelles technologies
- La pratique autonome et sécurisée

Sur notre territoire

La Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh offre un magnifique terrain de jeu aux amateurs d'activités de pleine nature.

L'offre est diversifiée et la Destination bénéficie déjà d'une forte notoriété pour certaines activités (le vélo, le trail, la pêche notamment).

Des grands événements contribuent à la notoriété de la Destination : trail de Guerlédan, UTMA, Roch des Monts d'Arrée, rando Muco, Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme en 2022, salon de la pêche à la mouche...

En termes de paysages, la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh a de nombreux atouts à mettre en avant : le plus grand lac de Bretagne à Guerlédan ; les Monts d'Arrée... Le territoire regorge de paysages préservés et insoupçonnés (chaos rocheux, forêts, rivières sauvages...).

Autre atout, la Destination Cœur de Bretagne est celle qui possède le plus de kilomètres de véloroutes et voies vertes (450 km).

Ces activités outdoor sont réalisables en liberté, toute l'année, de manière autonome ou encadrée, lors de compétition et accessibles à tous, du débutant au confirmé.

Pour gagner en attractivité et en visibilité, la Destination se doit de mieux structurer son offre et d'être en capacité de proposer des activités inspirantes pour les clientèles en recherche de nature et d'aventures.

Imaginé selon les modalités

Le projet consiste à structurer l'offre d'activités de pleine nature sur le territoire. Cela passe par :

- La création de parcours pour étoffer l'offre existante. La priorité est donnée aux parcours de trail, de pêche et aux boucles vélo, le tout en suivant les principes suivants :
- Concertation avec les partenaires pour la création de nouveaux itinéraires : collectivités / OT / fédérations / associations / pratiquants...
- Respect des cahiers des charges associés à chaque pratique : caractéristiques, cotations, normes de balisage...
- Proposition de parcours atypiques favorisant à la fois une pratique sportive adaptée et la découverte du territoire, le tout en respectant les milieux naturels traversés.
- La mise en conformité et l'entretien des parcours existants (notamment les circuits VTT et rando)
- Le déploiement de systèmes de location et de mise à disposition de matériels pour favoriser la découverte d'une pratique
- Le déploiement de nouvelles activités répondant aux aspirations des clientèles (mixité des pratiques...)
- La mise en réseau des acteurs des différentes pratiques pour favoriser l'interconnaissance des pratiques et le partage de l'espace public/naturel paisible.

- La structuration de bases d'accueil au sein de bases sports nature, d'office de tourisme et chez des prestataires (hébergeur, restaurateur, loueur...) afin d'en faire des pôles
- L'animation des sites pour en renforcer l'attractivité et la visibilité

Permettrait de

Ce projet a vocation à :

- Renforcer l'attractivité de la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh.
- Diversifier et moderniser l'offre existante
- Offrir une offre diversifiée d'activités qui reflètent l'identité de la destination et qui sont respectueuses de la nature.
- Garantir la qualité des expériences pour les usagers, qu'ils soient habitants ou visiteurs de passage.
- Proposer des infrastructures adaptées aux attentes des clientèles. Cela peut induire la création, la modernisation de certains équipements et aménagements (bâti, parking, aménagement paysager...)
- Offrir des services personnalisés, qualitatifs, en accord avec les attentes des pratiquants.
- Capitaliser sur des sites existants pour conforter leur activité et améliorer
- Apporter une meilleure lisibilité de l'offre aux utilisateurs
- La montée en compétences des professionnels
- Développer les opérations de « plogging » qui allient pratique sportive et démarche écologique pour le ramassage des déchets
- Faire rester les touristes plus longtemps sur la Destination en proposant une offre complète et diversifiée d'activités et de services (hébergement, restauration...).

MODÈLE(S) DE DÉPLOIEMENT ENVISAGEABLE(S)

Nature du projet

Il s'agit d'un projet d'aménagement, d'équipement / infrastructure, de services, d'activités de loisirs.

Ce projet implique également une réflexion organisationnelle.

De nouveaux modèles de fonctionnement devront être étudiés dans les bases d'accueil existantes afin de répondre aux réelles pratiques des usagers.

De nouveaux modèles de bases pourront être développés afin de proposer une offre complémentaire à celle existante aujourd'hui.

A terme l'objectif est d'avoir des sites d'accueil multi-activités « nouvelle génération » pérennes et rentables.

Rôle de la collectivité

En fonction des actions qui émergeront sur cette fiche projet, la collectivité sera plus ou moins engagée.

Les projets pourront avoir une emprise foncière sur le domaine public de manière temporaire ou permanente.

La responsabilité de la collectivité pourra être engagée par exemple au niveau des chemins pour ce qui est de la sécurisation et de l'entretien. Elle sera aussi en charge du conventionnement avec les propriétaires privés pour permettre certains accès.

Certaines collectivités sont également propriétaires de bases d'accueil. A ce titre elles sont en charge des équipements (travaux, modernisation...). Parfois les collectivités restent gestionnaires de ces sites.

Attractivité du projet

Le territoire possède une notoriété avérée sur la thématique des activités de pleine nature.

En se positionnant comme destination de référence, la destination peut à son tour structurer et valoriser les activités outdoor (trails, courses cyclistes, challenges...).

Plus le territoire sera structuré et attractif plus il sera attrayant pour des investisseurs (nouveaux prestataires d'activités, hébergeurs, restaurateurs...).

Les acteurs déjà installés sur la Destination peuvent aussi être intéressés par la gestion d'équipement, le déploiement de nouvelles offres et la diversification d'activités...

SYNTHÈSE DES MODÈLES DE DÉPLOIEMENT POTENTIELS

Portage public, portable privé, partenariat public - privé

VALEUR D'EXPÉRIENCE

Pour offrir une expérience client satisfaisante, le projet doit associer une pluralité de services tels que de l'hébergement, de la restauration, des activités complémentaires à celles déjà proposées sur un site, des services de transports (transport de bagages, de personnes par exemple), de la location et réparation de vélo, de l'information pratique (sur les APN, les services associés, les transports...) et touristique (autres activités/pratiques, sites touristiques, patrimoniaux, naturels...)

VALEUR IDENTITAIRE, DE SINGULARITÉ ET DE DIFFÉRENCIATION

La Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh est l'un des territoires les moins connus en Bretagne. Pourtant celui-ci abrite des spots de pratique d'activités de pleine nature de grande qualité. Les paysages uniques et préservés de la Destination (chaos rocheux, rivières sauvages, petites montagnes, lacs...) permettent d'offrir des expériences incomparables et insoupçonnées.

Ce projet est en totale symbiose avec la nature. Il a vocation à valoriser et développer des sports doux qui n'utilisent pas d'énergie fossile (randonnée, cyclotourisme, VTT, trail, activités nautiques, pêche...) et qui se pratiquent dans le respect de la nature environnante.

En proposant un projet indissociable de la nature, c'est la garantie d'offrir des expériences différenciées aux visiteurs en fonction de l'heure de la journée, des saisons, des conditions météorologiques ...

La pratique de ces activités nécessite parfois des aménagements. Ceux-ci devront être pensés de manière à s'intégrer le plus harmonieusement possible dans la nature.

En proposant une diversité d'activités dans les paysages si singuliers de la Destination il sera possible d'attirer des personnes extérieures au territoire. D'autant plus si cette offre est couplée aux autres maillons de la chaîne de valeur : hébergement, restauration...

Grâce à l'étendue de la Destination il est possible de proposer des activités sur des secteurs différents. La multiplicité des sites permet de garantir une expérience qualitative, loin des foules en ayant parfois la sensation d'être seul au milieu de grands espaces. Ce qui est une chose plutôt rare en Bretagne.

VALEUR SOCIÉTALE

Inclusion des habitant.e.s

Le tissu associatif en lien avec les activités de pleine nature est dense sur la Destination Cœur de Bretagne (associations de randonneurs, cyclistes, VTTistes, trailers, kayakistes, pêcheurs...).

Ces acteurs sont des ressources précieuses et doivent être associés aux différents projets développés (dans les phases de conception et de mises en œuvre). Leur expertise est indispensable pour proposer une offre adaptée

aux pratiquants ; veiller à l'entretien des parcours, assurer le balisage ; animer

Le projet a vocation à mettre en réseaux ces différents acteurs qui utilisent le territoire mais qui ne se connaissent pas forcément.

Une meilleure connaissance peut favoriser la meilleure compréhension des pratiques des uns et des autres et l'émergence de projets communs.

En associant ces acteurs au projet il est possible de travailler avec eux sur le développement de nouvelles offres et de nouveaux services adaptés aux spécificités de leurs pratiques.

Si le territoire est un terrain de jeu pour les touristes il l'est avant tout pour les personnes vivant sur la Destination. Le projet permet de rendre la nature accessible à tous de façon sécurisée et de faire découvrir ou redécouvrir des lieux aux habitants qui n'ont pas toujours connaissances des possibilités existantes autour de chez eux.

Inclusion de l'ensemble des profils

Le projet est à destination de divers publics : les habitants, les touristes, les scolaires, les centres de loisirs...

La diversité de l'offre permet de proposer différents niveaux de difficulté, accessible aux débutants comme aux personnes plus aguerries et sportives.

Des offres sont d'ores et déjà accessibles aux familles et aux personnes en situation de handicap. L'objectif du projet est également de renforcer ce panel d'offres.

Les prestataires d'offre d'APN comme les bases natures et nautiques sont déjà tournés vers les scolaires, les ALSH, les publics bénéficiaires de tarifs encadrés, le sport santé. Cela contribue à l'accessibilité des activités à tous.

De nombreuses APN sont gratuites et peuvent se pratiquer en autonomie.

Pour certaines activités, les tarifications peuvent varier selon la provenance des usagers. Il existe des pass dédiés aux habitants leur permettant de bénéficier de réductions.

Bien-être des collaborateurs

En structurant les activités de pleine nature sur la Destination il est possible de pérenniser certains emplois et éventuellement d'en créer de nouveaux.

L'élargissement des activités entraînera un élargissement des clientèles et favorisera de nouvelles retombées économiques.

VALEUR ENVIRONNEMENTALE

Biodiversité et paysages

Les activités outdoor dépendent de leur environnement c'est pourquoi ce secteur d'activités doit intégrer de nombreux paramètres écologiques.

La volonté est que le projet est le moins d'impact possible sur le milieu environnemental.

Dans le cadre de la randonnée et du trail, la création de nouveaux parcours s'appuie en priorité sur des itinéraires existants de façon à ne pas perturber la faune et la flore sur des secteurs non empruntés.

Les projets sont réalisés en concertation avec les départements (notamment les services des ENS) et le PNRA pour s'assurer d'un impact limité et respectueux des activités et aménagement sur la nature.

Les utilisateurs sont informés des contraintes de pratique sur des secteurs concernés par la régénération des espaces naturels, la nidification... Ils sont également avertis de l'impraticabilité de certaines activités en raison des conditions météorologiques, des risques naturels, de la chasse...

Le projet favorise la reconnexion avec la nature, la compréhension de celle-ci et sa préservation. Les aménagements réalisés dans le cadre du projet sont respectueux de la nature et ont un impact minimum ; des matériaux locaux

sont utilisés dans la mesure du possible.

L'emprise foncière devra être la plus réduite possible.

Si des aménagements sont nécessaires, la réhabilitation de bâtis existants sera privilégiée.

Les installations légères seront aussi favorisées afin de permettre un démontage facile.

Pour les sites qui connaissent quelques tensions en termes de fréquentation il sera possible d'envisager des jauges afin de maintenir un confort de visite et la préservation du milieu naturel.

Il est possible de compenser la consommation d'espace en fermant des itinéraires peu pratiqués pour favoriser la régénération des milieux.

Climat, énergie et eau

Une partie des activités de pleine nature se déroulent sur l'eau (lac, canal, rivière...) et devront veiller à ne pas avoir de conséquences négatives pour la ressource.

La bonne qualité des eaux est indispensable à la réalisation des activités.

A certaines périodes de l'année des problématiques peuvent être constatées : cyanobactéries, pollution des rivières, abaissement du niveau d'eau...

L'intérêt du projet est de permettre de se reporter facilement vers une autre activité en cas de mauvaise qualité de l'eau.

Le projet sera impacté par le changement climatique.

En période de sécheresse, les activités en lieu avec l'eau seront perturbées.

En cas de canicule, les activités extérieures peuvent ne pas être adaptées. Dans ce cas, il conviendra de valoriser les activités qui peuvent se faire à l'abri du soleil, en forêt par exemple.

Les sites naturels sont exposés aux risques d'incendie. C'est pourquoi il est nécessaire de renforcer la prévention afin de sensibiliser les visiteurs aux bonnes pratiques à tenir.

Ces risques peuvent entraîner des fermetures temporaires d'activités, l'inaccessibilité de certaines zones.

Circularité, fonctionnalité et sobriété

Le projet s'appuiera en priorité sur du bâti existant. Dans le cas où ce n'est pas possible, où des constructions nouvelles sont nécessaires, leur impact pourra être compensé en créant des toits végétalisés, en semant des plantes mellifères, en utilisant les toits pour récupérer l'eau de pluie...

En structurant les sites et les activités de pleine nature, une augmentation de la fréquentation touristique est souhaitée. Celle-ci n'est pas sans impact sur la génération de déchets. Des réflexions devront être menées pour préconiser les solutions les plus adaptées au cas par cas (installation ou non de poubelles, consignes de tri, messages de prévention...).

Ce projet a vocation à développer les opérations de « plogging » qui allient pratique sportive et démarche écologique pour le ramassage des déchets

VALEUR ÉCONOMIQUE

Valeur économique du projet

Le projet est générateur de retombées économiques directes et indirectes.

En développant leurs offres les structures de loisirs (privées et publiques) seront en capacité d'augmenter leur fréquentation et ainsi d'obtenir des recettes complémentaires.

Valeur économique générée sur l'écosystème

En positionnant la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh comme destination de pleine nature la volonté est de développer les séjours sur le territoire. Cela implique donc des retombées pour les hébergeurs, les restaurateurs, les commerces de proximité.

Envoyé en préfecture le 25/10/2023
Reçu en préfecture le 25/10/2023
Publié le
ID : 022-200067981-20231017-DEL2023_10_200-DE

PLAN D' ACTIONS 2023-2025

	1er semestre 2023	2ème semestre 2023	1er semestre 2024	2ème semestre 2024	1er semestre 2025	2ème semestre 2025
Fiche projet 4 : Développer et structurer les activités de pleine nature						
Suivi développement et animation destination trail						
Organisation conférence trail						
Mise en réseau prestataires de services itinérance						
Réflexion sur nouveaux systèmes de location et de mise à disposition de matériels pour favoriser la découverte d'une pratique (casiers du GR)						
Suivi des contrats de canal CCHC + CC Baud						
Boucles vélos (Vallée des Saints + Trévarez Canal)						
Enquête sur les attentes / comportements clientèles / retombées économiques / potentiel du territoire						
Etat des lieux de l'offre actuelle.						
Actions valorisation, développement tourisme pêche > en lien avec les fédérations						
Lancement étude sur les sites multi-pratiques pour développement concept innovant						

FICHE PROJET

n°5

Valoriser le patrimoine archéologique

AMBITION :

Faire que la Destination Cœur de Bretagne soit une destination reconnue pour son patrimoine archéologique.

PORTEUR DE PROJET

EPCI/commune

PITCH PROJET SIMPLIFIÉ

Faire de la Destination Cœur de Bretagne un territoire reconnu pour son patrimoine archéologique en valorisant une sélection de sites archéologiques emblématiques ayant un fort intérêt historique, culturel, paysager... Par leurs caractéristiques, leur environnement préservé et leur diversité, les sites archéologiques de la destination se différencient de ce qui existe ailleurs en Bretagne. Les sites seront rendus accessibles grâce à des aménagements légers, de la signalétique et des outils d'interprétation adaptés à la configuration des lieux et aux différents types de publics. Ces coups de cœur ont vocation à devenir des portes d'entrées de l'archéo en Cœur de Bretagne afin de favoriser l'intérêt et de renvoyer les visiteurs vers d'autres sites et offres au sein des territoires. L'objectif est de pouvoir proposer une offre variée à travers des sites de différentes natures (époques, caractéristiques, paysages...) qui intéressent à la fois les touristes, les habitants, ou encore les scolaires, novices ou spécialistes.

La médiation est un facteur clé pour permettre la valorisation du patrimoine archéologique.

PITCH PROJET DÉTAILLÉ

Saviez-vous que

La Bretagne est une région déjà identifiée pour ses richesses archéologiques.

Pour exemple, plusieurs acteurs situés en Bretagne Sud se sont associés pour rédiger une candidature pour inscrire à l'UNESCO les mégalithes de Carnac et différents sites mégalithiques du Morbihan.

Par ailleurs, la thématique de la valorisation archéologique donne d'ores et déjà lieu à des échanges et des partenariats inter-destinations. Golfe du Morbihan Vannes Agglo, Centre Morbihan Communauté et Baud Communauté ont répondu conjointement à l'appel à projet mégalithes de Bretagne en 2019. Ce projet a abouti à la valorisation de 38 monuments à travers les landes de Lanvaux. L'inscription à l'Unesco renforcera la visibilité de ce projet.

Depuis novembre 2019 le PNRA espère également devenir le 1er Géoparc mondial UNESCO de la façade Atlantique française. Son projet Geopark d'Armorique vise en effet à faire reconnaître ses patrimoines géologiques et ses panoramas à l'échelle internationale. Soit 2 éléments essentiels des patrimoines archéologiques de la Destination.

Au début des années 2000, la DRAC Bretagne a soutenu un important projet d'inventaire à l'échelle et porté par le Pays du Centre Ouest Bretagne qui a permis d'identifier 1700 sites, dont environ 1000 sont encore à découvrir. Parmi eux, 220 sites ont été considérés comme valorisables et 75 ont été sélectionnés pour une valorisation via des circuits « Archéologie et paysages ». En 2022, 2 circuits étaient entièrement finalisés sur les 9 préconisés.

Ce projet a également fait l'objet d'une publication « Archéologie en Centre Bretagne », ouvrage de référence unique en Bretagne, ainsi qu'une valorisation via le site web « Kreizy Archéo » et une exposition itinérante du même nom.

Sur notre territoire

Sur notre territoire cohabitent les traces successives des peuples qui nous y ont précédé, du néolithique (- 5000) à nos jours. Cette diversité et la qualité des vestiges actuels permettent en quelques kilomètres de traverser les siècles, tout en éprouvant la sensibilité paysagère de ces premiers centres bretons. Ces vieilles pierres évocatrices d'histoire font la richesse archéologique et patrimoniale locale. Mais malgré cette richesse, les sites sont loin d'être tous accessibles et correctement valorisés. Dans le cadre de l'étude « Archéologie et paysage », de nombreuses préconisations ont été émises pour améliorer l'accès sur les sites en tenant compte de la protection de ceux-ci et des paysages, des aménagements nécessaires...

A l'échelle de la destination touristique, les territoires situés hors du Pays COB bénéficient aussi de richesses archéologiques avérées qui ne sont pas toujours bien accessibles et valorisées.

En réponse à cela le projet, imaginé selon les modalités :

A travers une sélection d'une quarantaine de sites répartis sur le territoire, il s'agit de mettre en lumière la singularité des sites archéologiques de la destination Cœur De Bretagne : leur diversité, les paysages qui les entourent, l'environnement préservé, l'accès privilégié...

L'objectif est de rendre ces sites accessibles grâce à des aménagements légers respectueux de l'environnement et des paysages, à des outils de médiations variés et innovants.

Le projet utilisera les outils déjà existants (Kreizy Archéo) et les déploiera à une échelle plus large que celle du Pays COB.

Permettrait de

Le projet permettrait de valoriser une offre de qualité pour découvrir un patrimoine archéologique varié à l'échelle du territoire.

Le projet concerne aussi bien les touristes que les habitants qui ont à cœur de s'approprier leur histoire et leur territoire.

A terme, ce travail permettrait que la Destination Cœur de Bretagne soit reconnue pour son patrimoine archéologique au même titre que d'autres secteurs en Bretagne.

MODÈLE(S) DE DÉPLOIEMENT ENVISAGEABLE(S)

Nature du projet :

Projet d'aménagement.

Rôle de la collectivité :

Le projet a une emprise foncière permanente sur domaine public ou privé selon les cas. Dans la mesure où le site archéologique est sur propriété publique, la collectivité engage sa responsabilité sur la sécurisation des sites, l'aménagement, l'entretien... La collectivité peut conserver ou déléguer la gestion du site (chantier nature, convention d'entretien avec un privé...). Dans les deux cas elle reste en charge de la mise œuvre du projet.

Attractivité du projet :

Ce projet suscite l'intérêt manifeste d'acteurs régionaux publics (SRA)

Il intéresse déjà localement de nombreux acteurs associatifs mais pourrait égarment intéresser des acteurs privés travaillant sur des outils de valorisation du patrimoine (start up...) mais aussi des réalisateurs (tournage de films...).

SYNTHÈSE DES MODÈLES DE DÉPLOIEMENT POTENTIELS

Le portage du projet est public. Des conventions pour déléguer l'entretien de certains sites pourront être envisagées selon les cas (conventions à conclure, bi ou tri-partite à minima avec éventuel propriétaire privé + commune + EPCI).

VALEUR D'EXPÉRIENCE

Ce projet a une dimension multi-usage car il intègre les thématiques suivantes :

- Itinérance : il s'agit de trouver des solutions pour découvrir les sites via la mobilité douce
- Transport / mobilité en s'interrogeant sur l'accessibilité des sites.

La volonté est de profiter de parcours de randonnée pour faire découvrir le patrimoine archéologique.

Information : une réflexion est nécessaire sur les outils pour localiser et valoriser les sites, la signalétique, les conditions d'accessibilité...

Il est possible de proposer une expérience enrichie aux visiteurs en mixant la découverte du patrimoine archéologique, la randonnée, le cyclotourisme...

Le projet répond aux besoins suivants :

- S'informer / Se cultiver

Le projet répond aussi à des besoins émotionnels :

- Revenir à l'essentiel
- Être en phase avec la nature
- Enrichissement culturel
- Vivre, ressentir le territoire
- Vivre des expériences nouvelles
- Lâcher prise
- Besoin de liberté

La médiation est un facteur clé pour permettre la valorisation du patrimoine archéologique.

Plusieurs actions et outils sont imaginés.

- Des visites guidées, des démonstrations (levée de menhir, simulation de fouilles pour les plus jeunes...) assurées par les collectivités, associations et passionnés.
- Des jeux de pistes
- Des mallettes pédagogiques
- La déclinaison de parcours pour une offre touristique plus variée (archéologie & patrimoine, archéologie & itinérance, archéologie & chronologie, archéologie & typologie de patrimoine, archéologie et géologie ...)
- Des séjours / expériences « archéo »
- Des outils numériques (application...)

- Des systèmes de lecture et de compréhension des sites (support de monuments tels qu'ils étaient à l'époque).

VALEUR IDENTITAIRE, DE SINGULARITÉ ET DE DIFFÉRENCIATION

Ce projet est une véritable opportunité pour révéler / dévoiler l'invisible, donner à voir des éléments imperceptibles du patrimoine et de l'histoire de la Destination.

Il sera possible de jouer sur l'effet de surprise. Les sites archéologiques sont eux-mêmes surprenants mais les chemins qui y conduisent également.

En mettant en valeur son patrimoine archéologique, la Destination propose une véritable offre hors des sentiers battus.

Le projet mettra en valeur des sites qui sont pour la plupart inconnus des visiteurs. Ceux-ci ne connaissent pas les usages du passé.

La volonté est d'amener les visiteurs à saisir la symbiose entre patrimoine et nature.

Le projet valorisera plusieurs périodes. Il s'agira de dévoiler les traces de la vie humaine depuis la nuit des temps. Les vestiges que l'on retrouve en Cœur de Bretagne sont différents de ceux visibles à Carnac par exemple.

L'offre est complémentaire. Vous avez eu un aperçu (à Carnac), vous en voulez plus ? Venez en Cœur de Bretagne.

Ici, les sites n'ont pas subi l'urbanisation. En Cœur de Bretagne il est possible de proposer une découverte en pleine nature avec un environnement paysager qualitatif, une atmosphère intimiste, une expérience sensorielle et immersive.

En Cœur de Bretagne, les sites sont accessibles contrairement à d'autres territoires où le patrimoine est « mis en cage ».

La découverte peut se faire en liberté de manière à profiter de la poésie du lieu sans être envahis par une foule de visiteurs.

Ces sites peuvent dégager une énergie tellurique.

Cette singularité de l'offre permet de proposer une découverte qualitative.

Les « mordus » d'archéologie sont capables de venir de loin pour découvrir des éléments très spécifiques.

VALEUR SOCIÉTALE

Inclusion des habitant.e.s

Il y a sur la Destination plusieurs associations investies sur les domaines du patrimoine et de l'archéologie. Toutefois celles-ci sont en situation fragile. Elles s'appuient sur des personnes ressources qui ont aujourd'hui un certain âge et souhaiteraient passer la main. Malheureusement la relève n'est pas présente.

La Destination comporte un Pays d'art et d'histoire. Celui-ci mobilise des référents communaux intéressés par la thématique patrimoine globalement.

Pour pallier les fragilités associatives, les collectives s'emparent de plus en plus du sujet.

En se saisissant de cette thématique, la Destination Cœur de Bretagne souhaite que la valorisation du patrimoine archéologique profite aux locaux. C'est une opportunité de leur faire découvrir le patrimoine à proximité de chez eux qu'ils ne connaissent pas forcément. C'est une incitation à leur faire connaître et comprendre l'histoire de leur territoire mais aussi à les rendre fiers.

S'il y a une dynamique collective de la Destination et des collectivités cela peut encourager la mobilisation de nouveaux bénévoles.

Ce projet peut mobiliser associations, habitants, bénévoles sur des chantiers participatifs, pour des missions d'entretien, de rénovation... Ces engagements méritent d'être mieux valorisés.

Il est aussi important de mobiliser des acteurs locaux (associations / professionnels) pour proposer des temps de médiation, des animations autour des sites archéologiques.

Exemples associations ressources : Association les mines de Locmaria, Les Bains de la reine à Guémené, le Village de l'An Mil, ex. Chemins de l'archéologie à Plussulien...

Inclusion de l'ensemble des profils

Tous les sites ne sont pas accessibles aux PMR.

Structurer des points d'accueil archéo accessibles aux PMR.

Offrir des outils de médiation pour découvrir à distance les coups de cœur archéologiques.

La majorité des sites sont accessibles gratuitement.

Les équipements payants ont des politiques tarifaires raisonnables.

Applications de tarifs spéciaux pour les groupes de scolaires.

Bien-être des collaborateurs

Plus la thématique prendra de l'ampleur et sera attractive, plus il sera facile de pérenniser des postes, d'en créer de nouveaux.

Ce projet contribuera à alimenter une dynamique sociale en donnant du travail à des chantiers d'insertion. C'est aussi l'occasion de renforcer la crédibilité des projets auprès des décideurs, élus et financeurs.

Par ailleurs, ce projet favorise la constitution d'un réseau et permet le partage d'expériences entre collaborateurs

VALEUR ENVIRONNEMENTALE

Biodiversité et paysages

Le projet a un impact sur le milieu naturel. Il convient de faire en sorte que celui-ci soit le moins négatif possible en encadrant la découverte et l'entretien des sites.

Les flux de visiteurs sur les sites sont raisonnables.

Les aménagements seront légers.

L'emprise foncière sera limitée. Celle-ci est engendrée par certains aménagements (parking...). Il est possible de compenser par la plantation de plantes mellifères.

Les aménagements paysagers favoriseront la préservation du cadre environnemental.

Climat, énergie et eau

Le projet n'engendre pas de problématique liée à l'eau. Une vigilance sera tout de même nécessaire si les sites sont situés sur zone humide.

En développant une offre à l'intérieur de la Bretagne c'est l'occasion de mieux diffuser les flux de visiteurs sur la Région et de désengorger des zones sur-fréquentées.

En cas de canicule, il y a des sites adaptés pour une visite au frais (forêt).

Le projet peut être impacté par le changement climatique. Risque de destruction du patrimoine archéologique en cas d'incendie, d'inondation...

Il conviendra de sensibiliser les visiteurs sur les règles de bonnes conduites à tenir pour éviter les incendies.

Circularité, fonctionnalité et sobriété

Les aménagements privilégieront l'utilisation de matériaux locaux, biosourcés, éco-responsables. Les artisans locaux seront sollicités pour réaliser les aménagements.

Le projet ne nécessite pas de locaux.

En amenant des visiteurs sur ces sites on s'expose à la génération de déchets. Des panneaux pédagogiques seront apposés pour les sensibiliser et les inciter à repartir avec leurs déchets. L'installation des poubelles sera vue au cas par cas selon la localisation des sites.

A la fin de vie du projet, les installations en bois seront démontables, réutilisables ou recyclables.

Les supports en Dibond sont recyclables.

Les aménagements plus importants (cheminements, parking sablé compacté) sont réversibles.

VALEUR ÉCONOMIQUE

Valeur économique du projet

Le projet n'a pas vocation à générer de l'argent directement.

Les retombées économiques seront indirectes pour d'autres acteurs du territoire : hébergeurs, restaurateurs, autres sites de visites, associations, prestataires de services...

Il est possible de proposer des animations payantes, visites guidées, produits dérivés dans les offices de tourisme, supports de communication payants...

PLAN D' ACTIONS 2023-2025

	1er semestre 2023	2ème semestre 2023	1er semestre 2024	2ème semestre 2024	1er semestre 2025	2ème semestre 2025
Fiche projet 5 : Valoriser le patrimoine archéologique						
Définition cahier des charges pour cadrer projets soutenus par la DT						
Visites de terrains des 40 sites coup de cœur						
Relance et finalisation du projet "archéologie et paysages"						
Préconisation d'aménagements						
Chiffrages travaux / recherche financements						
Adaptation des outils Kreizy Archéo						
Suivi des projets d'aménagements						
Réflexion et déploiement d'outils de médiation et de valorisation						

FICHE PROJET

n°6

Promouvoir et valoriser une Bretagne insoupçonnée

AMBITION

- Renforcer l'attractivité de la Destination pour attirer davantage de visiteurs
- Avoir une communication différenciante par rapport aux autres Destinations
- Optimiser la communication numérique pour promouvoir une Destination insoupçonnée
- Développer une communication affinitaire et thématique
- Accroître la notoriété de la Destination Cœur de Bretagne et renouveler l'image

PITCH PROJET

La Destination touristique Cœur de Bretagne – Kalon Breizh souffre d'un manque de notoriété par rapport à d'autres territoires bretons.

L'enjeu de cette action est de promouvoir et valoriser une Bretagne insoupçonnée afin d'attirer de nouvelles clientèles.

Pour ce faire, la Destination Cœur de Bretagne - Kalon Breizh a vocation à coordonner des actions collectives de promotion telles que :

- l'animation des réseaux sociaux de la Destination
- l'animation du site Internet de la Destination et du portail web des activités de pleine nature
- l'application Cœur de Bretagne
- le partenariat avec le comité régional du tourisme sur diverses actions de promotion
- la coordination d'une présence Destination sur des salons (sous réserve de la participation de 5 OT minimum)
- la production de contenus : vidéos et photos en lien avec les priorités / fiches projets de la Destination
- la création d'une carte touristique
- la gestion de la photothèque
- ...

PLAN D' ACTIONS 2023-2025

	1er semestre 2023	2ème semestre 2023	1er semestre 2024	2ème semestre 2024	1er semestre 2025	2ème semestre 2025
Fiche projet 6 : Promouvoir et valoriser une Bretagne insoupçonnée						
Renforcer l'attractivité de la Destination pour attirer davantage de visiteurs						
Avoir une communication différenciante par rapport aux autres Destinations						
Optimiser la communication numérique pour promouvoir une Destination insoupçonnée						
Développer une communication affinitaire et thématique						
Accroître la notoriété de la Destination Cœur de Bretagne et renouveler l'image						
Coordonner des actions collectives de communication et de promotion						

Envoyé en préfecture le 25/10/2023

Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le

ID : 022-200067981-20231017-DEL2023_10_200-DE

Envoyé en préfecture le 25/10/2023

Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le

ID : 022-200067981-20231017-DEL2023_10_200-DE

Cœur de Bretagne

KALON BREIZH